

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Affaires Culturelles

REF : DAC2010010

Signataire : NL/HR

OBJET :Attribution d'une subvention à l'association Auberfabrik dans le cadre du soutien à la création d'un emploi aidé.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à l'association *Auberfabrik* dans ses missions des arts plastiques et du multimédia et de favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants aux pratiques artistiques et culturelles,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à verser une subvention à l'association *Auberfabrik* dans le cadre de l'aide à la création d'emploi aidé pour un montant de 4 000 euros, sur la base de 20 heures hebdomadaires.

DIT que la dépense sera inscrite au budget communal au titre de subvention sur le chapitre 65.

Pour le Maire

L'adjoint délégué